

Questions orales

gérer les finances du pays afin que nous puissions bénéficier d'une croissance soutenue de l'économie et des emplois qui en découlent.

La députée sait très bien que les circonstances ont complètement changé. . .

M. de Jong: Il y a six mois.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): . . . et que nous avons des taux d'intérêt élevés depuis quelques mois. Cela nous a empêché d'atteindre notre objectif de réduire le déficit et de maîtriser la dette. Nous devons maintenant prendre des mesures pour remédier à cette situation.

Le parti de la députée ne cesse d'exiger la réduction des taux d'intérêt. Nous aussi, nous voudrions voir baisser les taux d'intérêt, mais ça ne se fait pas comme ça. Nous devons élaborer une politique qui favorisera une baisse des taux d'intérêt. C'est exactement ce que nous avons voulu faire dans le budget présenté la semaine dernière.

L'ÉQUITÉ DU RÉGIME FISCAL

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, en 1986, plus de 6 000 Canadiens riches n'ont pas payé d'impôts. Le ministre a augmenté la surtaxe dans son budget, mais je lui rappelle que 8 p. 100 de rien, c'est toujours rien.

Je lui rappelle que les Canadiens écoutent. Est-ce la façon dont le ministre conçoit la justice fiscale? Quand va-t-il veiller à ce que les riches paient leur juste part?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je vais dire au député ce qu'il y a dans le budget.

M. Broadbent: Nous le savons.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Nous avons instauré une forte surtaxe sur les revenus élevés pour que ceux qui gagnent 30 000\$ ou 40 000\$ paient 75\$, 85\$ ou 90\$ d'impôts en plus, mais aussi pour que ceux qui gagnent 100 000\$ paient plus de 1 000\$ de plus et que ceux qui gagnent 200 000\$ en paient 2 000\$ de plus. Cette mesure montre au député que nous demandons à ceux qui en ont les moyens de supporter une partie plus grande du fardeau de la dette.

Dans les budgets antérieurs, à partir d'octobre 1984, nous n'avons cessé d'essayer de déceler et de supprimer plusieurs allègements, avantages et échappatoires fiscaux dont les nantis profitent. . .

M. de Jong: Vous avez remonté les taux. Comment osez-vous nous dire cela? Comment osez-vous vous lever. . .

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Le député qui veut être chef de son parti—c'est le poste le plus frustrant que je connaisse—ferait mieux d'écouter la réponse: il a fait partie du Comité des finances et il sait que nous avons supprimé bien des avantages fiscaux. Le député devrait savoir que nous avons pris des mesures et que nous continuerons à le faire.

M. de Jong: Foutaise que tout cela!

* * *

LE BUDGET

LES PROGRAMMES SOCIAUX

Mme Edna Anderson (Simcoe-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Peut-il expliquer à la Chambre la logique de la mesure gouvernementale qui vise à réduire la dette nationale en exigeant des personnes qui touchent des revenus de plus de 50 000\$ qu'elles remboursent leurs allocations familiales et leur pension de sécurité de la vieillesse?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, permettez-moi de renvoyer la députée à la déclaration qui est exposée dans le discours du budget:

L'objectif principal du filet de sécurité sociale est d'aider les personnes qui en ont le plus besoin, et non de subventionner les particuliers à revenu élevé.

Nous avons déclaré à maintes reprises à la Chambre que le pourcentage des impôts que représente le coût du service de la dette du gouvernement a considérablement augmenté. En effet, pour chaque dollar d'impôt que nous payons actuellement, 35 c. sont consacrés au service de la dette du gouvernement. Si nous pouvons éviter que ce montant n'augmente, et c'est l'une des mesures qui nous aideront à maîtriser la dette financée, nous pourrions faire davantage pour maintenir et améliorer les programmes sociaux dans l'intérêt de ceux qui en ont le plus besoin, de ceux qui ont le plus besoin d'aide.

* * *

L'ÉCONOMIE

LE CHÔMAGE DANS LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

M. Francis G. LeBlanc (Cape Breton Highlands—Canada): Monsieur le Président, en l'absence du ministre des Pêches et des Océans, ma question s'adresse au ministre du Commerce extérieur. Beaucoup de localités du Cana-